

## « *Nenako ho Tantsaha\** », collèges agricoles à Madagascar

**O**FFRIR À LEURS ENFANTS la possibilité de se former de manière professionnelle au métier d'agriculteur, telle était la volonté des paysans à l'origine des collèges agricoles à Madagascar. *Fifata*<sup>1</sup>, avec l'appui de Fert et du Cneap<sup>2</sup>, a ainsi initié une expérience unique dans ce pays, alliant proximité avec les paysans et professionnalisme.

Colette Ravelomanana, directrice de *Fifata* [fi.fa.ta@wanadoo.mg](mailto:fi.fa.ta@wanadoo.mg); Laurence Tommasino, chargée de mission Fert Madagascar [fert.amiraux@wanadoo.mg](mailto:fert.amiraux@wanadoo.mg)

► *Fifata*, l'Association pour le progrès des paysans, est une Confédération nationale d'organisations agricoles malgaches qui fédère des organisations agricoles sur dix régions. Elle représente 108 000 familles.

Fert est une association de coopération internationale créée en 1981 par des responsables professionnels français. Elle accompagne les agriculteurs dans la création de groupements de producteurs, coopératives, caisses de crédit agricole et centres de formation afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie. [www.fert.fr](http://www.fert.fr)

EN 2002, *Fifata*, accompagnée par Fert, décide de faire de la formation initiale agricole un axe fort de ses activités. Convaincus des limites de l'apprentissage traditionnel, les paysans souhaitent que soient créés des collèges agricoles porteurs de changements qui permettent de s'adapter à l'évolution rapide de l'environnement socio-économique.

Aujourd'hui, à Madagascar, trois collèges agricoles accueillent 118 élèves. Fortement ancrés au territoire régional, ils s'adressent aux filles et fils de paysans âgés de 14 à 18 ans, ayant terminé leur cycle primaire et désireux de devenir agriculteurs. Après avoir suivi un cursus de trois ans mêlant étude et terrain, ces derniers devraient devenir des paysans aguerris, capables d'exercer une agriculture familiale, professionnelle et compétitive, que défend *Fifata*. Les premiers élèves agriculteurs sortiront en juin 2007. *Grain de sel* ne manquera pas d'aller les rencontrer dans quelques temps, suivre leur installation !

**Une formation « signée » par les paysans, appuyée par plusieurs partenaires.** Les collèges ont pour mission de former des jeunes agriculteurs à la fois sur les plans technique, économique et social. Les élèves doivent ainsi être :

- capables de mettre en œuvre des techniques performantes, adaptées au contexte malgache et économiquement rentables ;
- capables de gérer leur exploitation à partir d'une connaissance réelle des filières et des marchés ;
- désireux de s'engager au sein des organisations paysannes et de devenir de véritables acteurs de leur

territoire.

Ces objectifs, définis par les paysans, ont été précisés avec l'appui du Conseil national français de l'enseignement agricole privé (Cneap) et de Fert, afin de constituer le « référentiel professionnel des collèges agricoles ».

Document à l'usage des formateurs, le référentiel précise les principes de mise en œuvre de la formation, les modules à enseigner ainsi que l'organisation de la formation (progression, stages, etc.). Depuis 2003 il fait l'objet d'évolutions continues visant à l'adapter en permanence compte tenu du vécu des formateurs et des dires des paysans.

**Une formation complète laissant une large place à la pratique : grands principes.** La durée de la formation (3 ans) permet d'induire des changements de comportements, sans pour autant éloigner le jeune des réalités villageoises et communautaires trop longtemps. Alliant enseignement général et enseignement professionnel, la formation laisse ainsi une large place à la pratique. Une demi-journée quotidienne est consacrée à des travaux pratiques sur l'exploitation du collège. Des stages dans l'exploitation familiale permettent au jeune de renouer périodiquement avec les réalités villageoises. Ils sont surtout l'occasion de diffuser de nouvelles techniques dans la famille et le voisinage. L'exploitation est utilisée comme support pédagogique pour développer chez les jeunes des qualités d'observation et d'enregistrements quotidiens. Les données sont exploitées au cours de travaux dirigés pour aboutir à des outils utilisables par un agriculteur professionnel : calcul des marges brutes par production, diagramme ombrothermique<sup>4</sup>, courbes de prix, calendrier cultural... L'élève doit ainsi apprendre à construire ses

propres outils de gestion et de décision. La troisième et dernière année, consacrée à l'élaboration du projet professionnel de chaque jeune, vise à assurer la transition vers la vie active et l'exercice du métier.

Enfin, la formation est dispensée par des formateurs de métier. Ces derniers sont eux-mêmes issus d'une formation de formateurs novatrice initiée par Fert et *Fifata* qui, en 11 mois, conduit à une double compétence, agricole et pédagogique.

**Une demande et une implication fortes des paysans.** En 2003, les deux premiers collèges agricoles ont été implantés où la demande paysanne était la plus forte. C'est ainsi dans les régions du Menabe (côte Ouest) et de la Sofia (Nord Ouest) qu'ils ont été créés. Le collège commun aux régions Haute-Matsiatra et Ihorombe a ouvert ses portes selon ce même critère en 2006.

Le fonctionnement des collèges est associatif. Les associations sont constituées de représentants des parents d'élèves, de personnalités locales et de représentants de la Fédération régionale des organisations paysannes. Ces derniers sont majoritaires.

Ces associations prennent une part active dans la vie du collège :

- elles mènent les campagnes de promotion des collèges et de recrutement des élèves ;
- elles suivent la gestion du collège en lien avec le directeur ;
- elles s'engagent à faciliter la réalisation du projet professionnel du jeune et à assurer le suivi post-formation dans la première année de sa vie professionnelle.

**Des défis multiples à relever... Un souci majeur : la pérennité des collèges.** Créer des collèges agricoles, les faire fonctionner et parvenir jusqu'à l'installation des jeunes est une gageure, à plusieurs égards. Le premier défi est financier : malgré le soutien

\* « Je veux être paysan ».

1. *Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha*, Association pour le progrès des Paysans.

2. Conseil national de l'enseignement agricole privé.

4. Graphique indiquant les précipitations et les températures moyennes par mois.

de l'association de parrainage « Un filleul pour Madagascar » et d'autres partenaires privés et publics, Fert et Fifata recherchent chaque jour les moyens d'assurer la pérennisation de ces établissements. Dans un contexte où l'État malgache manque terriblement de moyens et où les principaux bailleurs de fonds sont frileux pour s'engager sur le long terme, la difficulté est réelle. Un autre souci auquel Fert et Fifata ont rapidement été confrontés réside dans la rareté, sur le marché du travail, de formateurs disposant de toutes les compétences requises. Manque de compétences pédagogiques, pratiques agricoles moyennement maîtrisées ou encore, pour les plus qualifiés, refus de se « rabaisser » à faire du terrain avec les élèves, autant de difficultés rencontrées. C'est pourquoi Fert et Fifata ont depuis décidé de former en interne et sur 11 mois les futurs formateurs des collèges.

Enfin, dans un contexte où la pression foncière est forte, la construction du projet professionnel de l'élève se doit d'intégrer cette dimension : mes parents s'engagent-ils à mettre une parcelle à ma disposition ? Dois-je réfléchir à une activité telle que le petit élevage ne nécessitant pas nécessairement beaucoup de surface ? Suis-je prêt à « migrer » à l'intérieur de ma région afin de m'installer dans une zone de moindre pression foncière ?

**Des impacts déjà perceptibles.** Si certains impacts ont déjà été identifiés, la relative jeunesse des collèges agricoles fait que d'autres, souhaités,

sont encore à venir.

Parmi les quelques impacts d'ores et déjà perçus on peut citer :

- une augmentation du niveau des élèves (les évaluations régulières conduites par chaque formateur en attestent) ;
- la diffusion des savoir-faire acquis au collège vers les villages d'appartenance des jeunes. Ainsi, un formateur a pu se rendre compte que « la technique du marcottage aérien sur letchi enseignée aux élèves est largement reprise dans les villages d'origine de certains » ;
- un effet structurant sur la profession là où un collège agricole a été créé. La phase préalable à l'ouverture du collège Haute-Matsiatra en est un exemple. Séances de travail et visites d'échanges ont favorisé l'émergence de leaders paysans chez lesquels l'idée fait son chemin de créer une Fédération régionale des organisations paysannes ;
- Une reconnaissance institutionnelle réelle : les collèges sont reconnus par les acteurs du développement des régions. Ils sont régulièrement visités par les autorités locales qui sont fières de la présence de ces établissements sur leur territoire.

Les principaux impacts attendus qui seront les indicateurs véritables de la réussite de l'action sont, d'une part, la concrétisation des projets professionnels d'un nombre significatif de premiers sortants (juin 2007) et d'autre part l'élargissement des missions des collèges. Les élus paysans souhaitent en effet que les collèges puissent, à

terme, être des sites de création de références technico-économiques mobilisables par la profession.

### Créer de nouveaux collèges et concrétiser les projets d'installation des jeunes : perspectives d'avenir.

Jean Claude, élève au collège de Befandriana, témoigne d'une volonté affirmée et d'une grande maturité... « En 3<sup>e</sup> année je construis mon projet professionnel ». « Moi j'avais déjà une idée de ce que je voulais faire après : avoir un élevage de zébus pour faire de l'embouche bovine. Mais je ne savais pas encore la forme que ça pourrait prendre. Combien de zébus, où les acheter et à quel prix, comment les nourrir, où aller les vendre ? Je ne m'étais jamais vraiment posé ces questions. Le formateur qui s'occupe de nous en 3<sup>e</sup> année nous aide à nous poser les bonnes questions pour vérifier si nos idées sont réalisables, techniquement mais aussi économiquement. Pour répondre à ces questions nous devons partir là où nous nous installerons plus tard et chercher des informations précises. Souvent on se rend compte qu'on est trop ambitieux et le formateur nous explique qu'il vaut mieux démarrer avec un petit projet car on n'a pas beaucoup d'argent. Moi par exemple au début je voulais tout de suite 20 zébus mais ça coûte déjà 6 000 000 Ar (2 300 €) alors que je n'ai presque pas d'argent. J'ai donc décidé de commencer avec seulement 3 zébus. J'en ai déjà acheté un en vendant des briques que ma famille et moi avons fabriquées. Maintenant il faut réfléchir pour imaginer la suite et pouvoir agrandir mon activité agricole petit à petit ».

Mamy, président de Fifata, est bien conscient des enjeux liés à l'avenir des collèges agricoles. « Dans quelques années, nous souhaiterions avoir un véritable réseau de collèges agricoles : un dans chacune des régions d'intervention de Fifata, soit une dizaine. Nous voulons offrir à un maximum de jeunes la possibilité de se former pour devenir de vrais professionnels. Nous n'avons pas eu cette chance et souhaitons que nos enfants en profitent. Mais nous savons aussi que créer un collège et le faire vivre nécessite beaucoup d'argent et de manière durable. C'est pourquoi nous recherchons activement des partenaires prêts à nous accompagner dans cette action ».



© Fert

Rady, futur formateur montrant les bons gestes aux collégiens